

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 14 (1938-1939)
Heft: 12

Artikel: Formation et instruction du soldat
Autor: Barth, Frido
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en communion plus intime avec les grands morts qui ont fait notre beau pays. (Prière et chant connus, par exemple, « La prière patriotique » de Jaques-Dalcroze.)

7. Manifestations patriotiques et politiques (souvenir à la patrie).

Au cours de nos manifestations patriotiques et politiques, on devrait prévoir l'observation d'un temps de silence dédié au souvenir de la patrie. Cet instant de concentration des esprits aurait un sens très profond et très digne, correspondant bien à notre idéal suisse, qui est fait de mesure et de bon sens; cela à l'encontre des manifestations tapageuses et théâtrales en honneur dans les pays qui nous entourent.

Si, à notre point de vue, ces dernières donnent lieu à la critique, il en est cependant une qui devrait être imitée chez nous: celle, par exemple, en usage en Angleterre, où l'on boit à la santé du roi. Au cours de nos banquets, etc., ne pourrait-on pas, à un moment déterminé, lever son verre à la « Santé du Pays », de ses gouvernements cantonaux et fédéral? (Formule à trouver.)

La jeunesse suisse a besoin d'extérioriser son patriotisme, et il faut la guider dans cette voie qui a fait un si grand chemin à l'étranger. A quoi bon dépenser des millions pour la défense nationale, si la jeunesse n'a pas le cœur bien accroché et ne « vibre » pas! Ces manifestations extérieures provoqueront un coude à coude, un dynamisme d'où surgira la grande mystique de la Patrie.

On parle beaucoup, en ce moment, de la défense spirituelle du pays; or, il semble que les points exposés plus haut sont des moyens tout indiqués pour faire pénétrer dans le cœur de notre jeunesse l'idéal suisse.

Le Département fédéral de l'Intérieur semble être l'instance la mieux placée pour décider de ces propositions.

Formation et instruction du soldat

Par le major Frido Barth.

Table des matières.

I. Introduction.

II. Le sous-officier en qualité de chef.

1. Situation du sous-officier.
2. Le sous-officier doit connaître ses hommes.
3. Le sous-officier doit se soucier du bien-être de la troupe.
4. Travail régulier et indépendant.
5. Initiative et sentiment des responsabilités.
6. Eviter toute dispute devant la troupe.
7. Du droit de plainte.
8. Conduite en dehors du service.
9. Le salut.
10. Le bon exemple est à la base de toute discipline.

III. Formation du soldat.

1. Encourager la bonne volonté.
2. Augmentation graduelle des exigences.
3. Protection des faibles.
4. Ne jamais tolérer les répliques.
5. Eviter de crier continuellement et sans raison.
6. Ordres clairs et précis.
7. Justice toujours et avant tout.
8. Eviter les tracasseries.
9. Le tact est indispensable.
10. Ne pas toucher et ne pas tutoyer les hommes.
11. Manière de se comporter en face de mauvais éléments ou d'hommes en état d'ivresse.
12. Importance de la personnalité.

IV. Principes pour l'instruction de la troupe.

1. Organisation de l'instruction.
2. Procéder avec méthode.
3. Ce qui est connu ne doit pas être continuellement répété.
4. L'œil doit être formé par des inspections collectives.

5. Emploi judicieux du temps.
6. Une tenue militaire correcte doit toujours être exigée.
7. Prendre soin du matériel qui a servi à l'instruction.

V. Organisation du service et du travail.

1. Du service intérieur.
2. Ordres et rapports.
3. Le carnet du sous-officier.
4. Le rétablissement.
5. Organisation des travaux spéciaux.

« Il ne peut y avoir d'ordre sans discipline et la discipline ne peut exister que là où chacun fait son devoir et où règne la justice. » Jeremias Gotthelf.

I. Introduction.

Notre armée ne peut accomplir la tâche qui lui est dévolue que si elle est étroitement liée à la nation entière. L'armée et le peuple doivent donc être unis sans condition et dans une volonté ferme de sacrifices à la défense nationale. N'oublions pas qu'une longue période de paix émousse et engourdit notre esprit militaire et que, de ce fait, nous sommes enclins à vouloir jouir pleinement de nos droits, tout en négligeant nos devoirs. Persuadons-nous encore que plus notre défense nationale est préparée et forte, plus le risque de violation de frontière diminue. Dans ces conditions, le devoir impérieux de tous les gradés est de diffuser ces principes fondamentaux, tant au service militaire que dans la vie civile. Mais, cependant, rien ne peut être improvisé dans un moment critique et ce qui aura été négligé en temps de paix se payera, en temps de guerre, avec le sang de nos soldats.

La valeur d'une armée dépend surtout de la formation et de la capacité de ses chefs, quel que soit le grade.

Malgré le peu de temps consacré à l'instruction de nos soldats, soyons certains que ceux-ci seront toujours dignes des anciens Suisses, si les officiers et sous-officiers sont à la hauteur de leur tâche souvent ardue.

La discipline et le sentiment du devoir sont les facteurs essentiels de la valeur réelle de notre armée. Il est nécessaire de rappeler cette vérité à la troupe dans toutes les occasions et d'insister sur le fait que l'indépendance du pays dépend directement de la valeur de son armée. *« La discipline est une question d'honneur. »*

Si l'on constate, trop souvent encore, une certaine méintelligence entre gradés et troupe, cela provient du fait que nous avons, d'une part, les cadres les moins routinés qui existent et que, d'autre part, étant la plus ancienne démocratie du monde, nous avons les soldats les plus portés à la critique; or, ces deux facteurs se comportent comme « feu et eau ». Toutefois, l'expérience nous apprend que nous pouvons compter sur la bonne volonté de chacun; il est donc nécessaire d'étudier les moyens aptes à aplanir ces difficultés.

Dans bien des cas, le manque de compréhension constaté entre gradés et troupe provient du fait que le chef, se rendant compte de son inexpérience, veut y suppléer par une espèce d'affectation. Pour masquer son manque de pratique, il devient poseur, crie et jure sans raison. Le soldat qui ne peut en comprendre les motifs se sent humilié, se replie sur lui-même, et finit par perdre, très souvent, l'estime qu'il avait au début pour son supérieur.

Or une vraie discipline ne peut exister sans estime réciproque et confiance mutuelle. C'est pourquoi il est indispensable que les chefs s'appliquent à être naturels, tant au point de vue du langage que de la tenue. Il ne faudrait cependant pas que cette manière de faire engendre la faiblesse ou paralyse l'esprit de décision. Tout au contraire, *une tenue parfaite et décidée, jointe à la volonté profonde d'être juste, sont les qualités essentielles d'un bon chef*, si elles sont normalement extériorisées. Celui qui n'estime pas l'homme dans son subordonné ne doit pas s'attendre à être considéré. Il est donc nécessaire, avant tout, de comprendre que le soldat suisse est un citoyen attaché à ses traditions d'honneur et d'indépendance, et non pas un simple numéro.

Si les hommes sont conduits avec fermeté et avec correction, il ne sera pas difficile d'obtenir un bon rendement de la troupe. Pour cela il est indispensable aussi de maintenir au même degré l'esprit d'abnégation demandé par l'armée et l'amour du pays; sinon le drill le plus parfait ne sera qu'un « bluff » terrible, qui ne résisterait pas aux exigences de la guerre.

Les périodes d'instruction de nos cadres étant de courtes durées, il est nécessaire que chaque gradé cherche à se développer autant que possible en dehors du service. *A ce sujet nous rappelons que les Fédérations d'officiers et de sous-officiers ne peuvent remplir leurs tâches que si tous les cadres y adhèrent.*

Par la suite, nous verrons comment les supérieurs, et spé-

cialement les sous-officiers, doivent se comporter en face de la troupe. (A suivre.)

(Extrait de l'ouvrage « Formation et instruction du soldat » par le major Barth. Editeur: Staempfli & Cie, Hallerstrasse 7, Berne. Prix: 80 cts.)

La difesa del paese

L'anno 1938 non passerà certamente nelle cronache del mondo come uno degli anni più tranquilli e sereni; lo si ricorderà invece, ed anche noi svizzeri lo ricorderemo come tale, come uno degli anni più agitati e come l'anno che ci ha condotto fin sull'orlo di una nuova guerra mondiale.

Anno agitato, anno pericoloso, anno quindi in cui le responsabilità di governi e di popoli sono state più gravi e più preoccupanti.

La nostra Confederazione ha vissuto le ansie, i timori, le preoccupazioni di tutti gli altri paesi, potremmo dire che le ha vissute in una misura più intensa perchè questo nostro paese posto al crocicchio d'Europa si è trovato, come nel 1914, davanti al pericolo di veder divampare un nuovo e più grave incendio attorno alle sue frontiere.

La minaccia di una nuova guerra mondiale, e quindi il pericolo in cui veniva a trovarsi la nostra neutralità, ha posto per la Svizzera un problema gravissimo sul quale forse in altri tempi ci si soffermava con minore intensità di pensiero e di preoccupazione, quello della difesa militare e spirituale del paese.

Una difesa militare non è concepibile senza una difesa spirituale; un paese non può dirsi sufficientemente presidato, anche se dispone dei più moderni armamenti, se non ha una preparazione spirituale sufficiente, se cioè la difesa militare non è animata da un sentimento civico forte, operante.

Noi abbiamo visto paesi militarmente formidabili i quali nella realtà si trovavano più deboli quasi di un paese inerme perchè tutta quella preparazione militare non era potenziata dallo spirito patriottico sano, realistico, positivo.

La Svizzera ha quindi dovuto, nel corso di quest'anno, attendere in modo particolare alla preparazione militare ed a quella spirituale del paese.

Grazie a Dio la questione militare non forma più oggi oggetto di dissensi interni nè argomento di opposizione; sul principio della difesa militare tutti sono d'accordo; lo erano già per convinzione i partiti borghesi, lo sono divenuti per rapida conversione i partiti di estrema sinistra impauriti dallo spauracchio di un'invasione nazista della Svizzera.

I nostri social-comunisti un tempo così feroci contro l'esercito, così duramente intransigenti contro le spese militari, ora, presi dal panico del pericolo nazista, vuoterebbero tutte quante le Casse federali nel bilancio militare e trovano anzi che non si fa abbastanza per rafforzare la nostra difesa militare.

Il problema non è quindi più discusso sul terreno del principio dove ha trovato un'insperata unanimità. Lo è su quello tecnico, ma di questo si occupano i competenti; al popolo che si sobbarca di buon grado i duri sacrifici che la organizzazione di una più sicura e più valida difesa della patria gli richiede, non resta che di augurarsi che i fondi non vengano sperperati, e che siano al contrario spesi bene e con un rendimento efficace.

Non pretendiamo l'impossibile; non spingiamoci fin verso l'esagerazione, come sarebbe quella di mobilitare una sostanza imponente nella spesa per l'acquisto di un migliaio di apparecchi d'aviazione, spesa che domani, coi progressi apportati alla tecnica aviatoria, potrebbe

risultare inutile e da rifarsi da capo. Si provveda ai bisogni della difesa nazionale secondo criteri razionali, seri, pratici, tenendo presente che l'azione dell'esercito svizzero in caso di guerra è azione prevalentemente difensiva.

Spendere dei capitali per organizzare l'esercito su una base prevalentemente offensiva sarebbe quindi un controsenso ed un gettare i milioni dalla finestra. Ma noi abbiamo piena fiducia nel buon senso, nella capacità e nel senso di responsabilità di chi presiede alle sorti della nostra difesa militare e confidiamo quindi con animo tranquillo che i crediti loro concessi saranno spesi bene ed utilmente.

Alla difesa militare si accompagna la difesa spirituale.

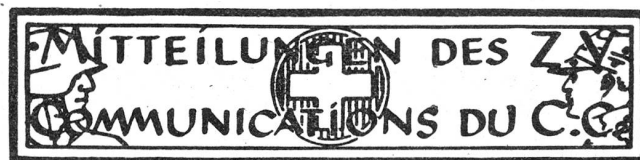
Un altro problema che caratterizza l'attività delle autorità, delle classi dirigenti e del popolo nell'angoscioso 1938, è stato precisamente quello della difesa spirituale contro pericoli interni e contro pericoli esterni.

Il diffondersi di dottrine, di principi e di regimi contrari alla democrazia ha creato attorno alla Svizzera una situazione delicata; le nuove ideologie hanno prodotto anche nell'interno del paese qualche crisi; ora si tratta di organizzare una solida ed attiva difesa contro queste infiltrazioni eterogenee nel sano spirito democratico e federalista.

Ecco il compito della difesa spirituale cui il Consiglio federale ha messo energicamente mano e che dovrà essere assolto con la collaborazione attiva di tutto il popolo.

Possiamo anzi dire che l'anno 1939 deve trovare mobilitati tutti gli spiriti per una energica difesa nella nostra democrazia, del nostro federalismo che sono le ragioni d'essere e la forza operante della Confederazione elvetica.

Difesa militare e difesa spirituale del paese, ecco il programma che il 1938, con le sue vicende che sono istruzione e monito per un popolo cosciente e patriotta ci trasmette.



Anleitung zum Melden und Krokieren, mit einem Verzeichnis der Abkürzungen und Signaturen

Die in Ziffer 128 der Wegleitung für die Organisation und Durchführung von Felddienstübungen (WFD) erwähnte Anleitung ist nunmehr erschienen. Die Unterverbände und Sektionen haben je ein Exemplar zur Einsichtnahme erhalten mit der Aufforderung, Bestellungen aufzugeben. In Anbetracht der Ausstattung (Vierfarbendruck) darf der Preis von 60 Rp. per Stück als sehr bescheiden bezeichnet werden und er wird es jedem Uof. erlauben, dieses wertvolle Hilfsmittel anzuschaffen. Neben den Abkürzungen und Signaturen nach der neuen « Organisation der Stäbe und Truppen » enthält das Werklein Anregungen zum Melden und Krokieren in Wort und Bild. Nicht nur für die außerdienstliche Weiterbildung, sondern auch für den Militärdienst selbst wird die Anleitung unschätzbare Dienste leisten. Jeder Offizier und Unteroffizier sollte sie daher besitzen. Es sollten von heute an keine Felddienstübungen, keine Melde- und Krokierkurse, keine Patrouillenkurse usw. durchgeführt werden, bei welchen nicht jeder Teilnehmer mit dieser Anleitung ausgerüstet ist.

Bei diesem Anlasse wird auch auf die Broschüre

Der Felddienst, zum Gebrauch für Unteroffiziere

aufmerksam gemacht. Diese Druckschrift ist schon vor einigen Jahren erschienen und bietet nach wie vor eine wertvolle Ergänzung der oben besprochenen Anleitung. Nachdem die Uof. das Reglement « Der Felddienst » nicht erhalten, ist es um so